

son bord : la cure se trouvera ainsi définitive, la récidive irrévocablement conjurée.

Si le procédé échoue quelquefois, c'est qu'il existe des variétés distinctes de la maladie, surtout quant à la cause qui l'entretient et peut la reproduire, après une première guérison.

La pression d'une chaussure trop étroite constitue évidemment la raison commune de l'incarnation unguéale, aussi l'observe-t-on plus fréquemment chez les femmes du monde, qu'une coquetterie insensée et les ridicules exagérations de la mode ont assujetties aux bottines trop courtes, perchées sur les talons pyramidaux que l'on sait.

Toutefois, selon la remarque qu'en avait faite Lisfranc, on la rencontre, en forte proportion, parmi les campagnards, qui marchent, pour la plupart, pieds-nus. Nos soldats, pourvus de souliers larges et carrés du bout, n'en sont pas moins atteints; il y a donc une autre origine à invoquer? Ainsi, par exemple, la mauvaise conformation du pied qui dévie le poids du corps, tantôt vers le gros orteil, tantôt vers le petit, et les surcharge outre mesure. Chez quelques individus, cette prédisposition s'accroît par une incarnation du pied en dedans, circonstance qui entre pour beaucoup dans la prédilection que le mal affecte pour l'ongle du pouce.

La conséquence thérapeutique est aisée à dédaire. Si l'ulcération fongueuse dépend de pression ou de violences accidentelles, étroitesse de chaussure, fatigue, malpropreté accumulée, etc., le redressement de l'ongle, par un paussement que j'indiquerai tout à l'heure, ou par les applications de pâte de Vienne, suffiront, presque constamment, à guérir l'incommodité, par destruction des tissus boursoufflés, ablation partielle de l'organe et simplification de la plaie dans un sens favorable à la cicatrisation : on n'aura plus ensuite qu'à faire cesser la cause déterminante. Il n'en saurait être de même dans les cas où les conditions permanentes que j'ai signalées plus haut auraient occasionné la maladie. L'ablation par le bistouri d'une large portion de l'ongle, sinon de sa totalité, avec la matrice correspondante, peut seule promettre une cure sans récidive.

Dans cette dernière hypothèse, on choisira entre le procédé de Baudens, ou le décollement de l'ongle par sa face adhérente, à l'aide d'une spatule, méthode qui nous semble la plus simple et la plus avantageuse, depuis surtout que le chloroforme permet de l'appliquer sans douleur.

J'ai plusieurs fois guéri en quelques jours des ongles incarnés *accidentellement*, à l'aide du moyen suivant. La portion rentrée dans les chairs est excisée le plus largement possible à l'aide de ciseaux pointus dans une branche et introduite sous la face